

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 8 (1870)  
**Heft:** 10

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise des sciences naturelles

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

truffè po lo dinâ, et lâi desirant que son hommo fasai totè sortè de manairè avoué son iûdzo, que roillivé dè drâite et dè gautze, que l'avâi dza es-terminâ dou ceresi et on blliessenâi, et que po su l'étâi vagnâi fou.

Iô la poura fenna s'ein va lo tzertzi avoué lè vesin, et l'an prau peina dè lo ramena et dè lo reduire.

Ion dâi zeinfant alla de suite queri lo mайдzo, qu'arreva la vêprâ po vouaiti cein que l'avâi.

— Eh bin, que crâidè-vos que l'a? que lâi fe la poura fenna.

— Hélas! c'est bien simple, c'est le *delirium tremens*, que lai repond lo mайдzo; et bailla sè z'odres et fe on ordonnance.

Quand le mайдzo fut via, la fenna demanda à n'on vesin qu'etâi quie et que s'etâi aidî à ramena s'n hommo:

Qu'èt-e que l'è que ci l'*idium*? E-t-e lo gros mau?

— L'*idium*, que lâi repond l'autro; hélas! ma poura Zabet, l'è la maladi dè la vegne; mâ paraît pas que l'ossè bin forta, du que l'a de *très-mince*.

N'einpatzè pas, que pou dè temps aprî, faille préparâ l'einterrâ. L'è adi *très-mince* ci l'*idium*, coumeint desan, et tot parâi l'a binstou reduit son mondo.

L. FAVRAT.



Monsieur le professeur Favrat, qui a donné dernièrement une séance de patois à Yverdon, vient de recevoir, à cette occasion, une lettre anonyme que nous reproduisons en la faisant suivre de la réponse de notre spirituel collaborateur.

M. le professeur Favrat, Lausanne.

(Timbre d'Yverdon) 25 Février.

Monsieur

Permettez à un des auditeurs qui ont eu le plaisir d'assister à l'intéressante séance en patois que vous avez donnée à Yverdon, de vous faire part d'une réflexion qu'a fait naître votre traduction de l'Enfant prodigue. Si l'occasion s'en était présentée, j'aurais désiré vous la faire de vive voix en quittant la séance, mais la chose n'ayant pas été possible, j'ai recours à la plume, et ce qui m'engage d'autant plus à le faire, c'est que j'apprends que vous donnez une séance du même genre à Orbe, demain soir.

Permettez donc, Monsieur, que je vous dise qu'il a été pénible à plus d'un de vos auditeurs d'entendre la lecture de la touchante parabole de l'Enfant Prodigue, accueillie avec des éclats de rire! Je suis convaincu que votre intention n'est nullement de tourner en ridicule une portion de la Parole de Dieu, mais un grand nombre de vos auditeurs ne sont frappés que par certaines tournures de phrases peu usitées en traitant de sujets sérieux, et une hilarité générale en est la conséquence.

Ne pensez-vous pas, Monsieur, qu'il en peut résulter que la lecture de ce beau chapitre sera dorénavant, pour plusieurs du moins, dépouillé du caractère sacré, solennel, et émouvant, qui lui est si généralement reconnu?

Dans les grandes villes, où d'humbles Chrétiens travaillent au relèvement de la classe la plus dégradée, cette parabole de l'Enfant Prodigue a maintes fois amené des coeurs à la repentance, — a attiré des âmes endurcies aux pieds d'u Sauveur compatisant, — a consolé des êtres qui désiraient sortir de la fange du péché, en leur montrant un pardon possible. — Ne devons-nous donc pas l'écouter avec un saint respect, et nous garder soigneusement de tout ce qui pourrait affaiblir chez autrui l'influence des précieuses vérités contenues dans cette portion des Saintes Ecritures.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération

M...

Un bon conseil. N'écrivez plus jamais sous le voile du temple, — je n'ose pas dire sous le voile de l'anonyme, car ce procédé n'appartient qu'aux petites gens.

Voyez un peu ce que vous avez fait : vous me reprochez de lire la parabole de l'Enfant prodigue dans l'idiome de nos pères et d'enlever son auréole à ce beau récit, et vous déconsidérez les personnes sérieuses, les personnes du réveil, — et la religion elle-même, — par une action peu droite, par une de ces charités fuyantes qui rappellent la flèche du Parthe.

Croyez-moi : le bien lui-même veut être fait avec droiture. J'ai la conviction que le bon Dieu signe toutes ses œuvres, et qu'un vrai chrétien doit signer toutes ses lettres, même les plus évangéliques.

Voyez encore. Votre procédé coupe court à toute explication de ma part, et il m'autorise à croire que vous ne voulez pas être discuté, ou discutée, et que je dois me le tenir pour dit. Mais c'est que c'est très-prétentieux et passablement impoli. C'est égal, je n'en exprimerai pas moins cette autre conviction, conviction profonde et inébranlable : c'est que les Evangiles sont bien malades, s'ils ne résistent pas à l'épreuve de la traduction en langue populaire. Oh ! mais, rassurez-vous : il y a bien longtemps qu'on les traduit et parfois même qu'on les explique en patois ; et pourtant il en reste de quoi nous édifier tous deux, et nous apprendre que votre procédé n'est pas correct, si votre conscience ne vous l'a pas dit.

Aussi, je vous prie, quand vous donnerez par écrit des avis charitables, ne craignez plus que votre gauche sache ce que fait votre droite, le divin précepte ne va pas jusque-là.

Quand vous m'écrirez franchement, je vous rendrai, M..., toute ma considération ; jusque là je m'abstiens.

F. FAVRAT.

#### Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 2 mars 1870.

M. L. Dufour répète devant la Société un certain nombre des expériences les plus récentes qui ont été imaginées pour manifester les divers phénomènes de l'accoustique. Il nous serait difficile de les décrire ici. Citons cependant une expérience très simple de M. Dufour lui-même ; elle est destinée à montrer que le volume de l'air dans lequel se produit un son a de l'influence sur le plus ou moins de gravité de ce

son. On prend une petite bouteille, un flacon, et l'on se sert du goyot comme du trou d'une clef pour produire un son. Si l'on verse de l'eau dans le flacon et que l'on diminue ainsi graduellement le volume de l'air contenu, le son devient de plus en plus aigu. Plusieurs autres expériences dues, soit aux illustres physiciens Helmholtz et Tyndall, soit au célèbre constructeur Koenig, à Paris, sont destinées à mettre en évidence, devant un grand auditoire, l'existence des nœuds et des ventres que les sons déterminent dans une colonne d'air.

M. Cauderay décrit un perfectionnement important qu'il a apporté récemment à son appareil pour l'appel des postes d'une ligne télégraphique. Il montre également un appareil nouveau qu'il a inventé pour contrôler le service des veilleurs de nuit. Les différents appareils employés jusqu'à ce jour donnent facilement prise à la fraude ou présentent des complications telles qu'ils demandent des réparations fréquentes. L'appareil électrique que M. Cauderay a construit pour la maison pénitentiaire de Lausanne imprime sur un cadran, dans la chambre même du directeur, un signe indiquant l'heure où un bouton, placé dans tel ou tel emplacement qui exige une surveillance, a été pressé par l'employé de service.

M. Schnetzler présente à la Société quelques anomalies de physiologie végétale, puis M. Bryner fait fonctionner un appareil ingénieux au moyen duquel on projette sur un écran l'image agrandie d'une photographie, d'un dessin, ressource précieuse pour les cours publics.

S. C.



### La Conspiracy de Compesières,

*poème en patois savoyard. 1695.*

Introduction et notes par Ph. Plan, dessins d'Alf. Du Mont. Genève, A. Cherbiliez et Comp.; imprimerie Fick. 1870.

La *Conspiracy de Compesières*, ce curieux poème patois que nous annoncions l'automne dernier, vient de sortir des presses de M. J.-G. Fick, à Genève. C'est un charmant volume à ajouter à une collection déjà nombreuse, riche et variée, et l'habile imprimeur soutient dignement la solide réputation qu'il s'est faite. Les dessins d'Alf. Du Mont sont pleins d'esprit et de verve et traduisent parfaitement les malices de cette piquante satire.

Nous aurions volontiers raconté ce gai fabliau, mais la spirituelle analyse de M. Ph. Plan, dans sa conciente introduction, nous en dispense, et nous y renvoyons nos lecteurs.

Au reste le thème est fort simple. Un Genevois, retourné au catholicisme et traître à sa ville natale, le nommé Marc Dupuy, rassemble à Compesières tous les curés des contrées environnantes. Il s'agit de savoir comment on pourra s'y prendre pour faire le plus de mal possible aux Genevois, qui ont refusé une chapelle au résident français. L'auteur débute par le dénombrement des curés, dénombrément facétieux et désopilant qui nous montre les bons prêtres usant des moyens de locomotion les plus primitifs et les plus insolites, le tout saupoudré de sel gaulois. Puis vient la discussion des voies et moyens. « Sire Dupoy » préside l'assemblée et chacun dit son mot et donne son coup de bec. Les opinions les plus drôlatiques se font jour. Mais il y a à craindre les représailles et les assistants ne sauraient se passer de mille douceurs qu'ils ne trouvent qu'à Genève. Que faire? A la fin cependant, la colère et l'indignation l'emportent: il est décidé que l'on empêchera la sortie du bois et du charbon :

« *Le bio Dupoy, qu'avai fai le complot,*  
 » *De grand argoi se confla quem'on bo.* »  
 Le beau Dupuy, qui avait fait le complot,  
 De grand orgueil, se gonfla comme un *bot*.

Mais une fois les Genevois matés et la ville reconquise, qui aura les bénéfices? Chacun veut sa cure: celui-ci Saint-Pierre, un autre la Madeleine, et nos gens se querellent. Querelle homérique s'il en fut, et qui va dégénérer en batterie, *l'iron tot pret de s'esserrena*, — lorsqu'arrive tout à coup la nouvelle « que les choses sont réglées au plus grand avantage de l'ennemi commun, et toute la conspiration tombe à plat. »

Qui est l'auteur du poème?

« *Yet le garçon de la tanta*  
*Du parent de la servanta*  
*De Jan que jamais ne fu.* »

Aussi M. Ph. Plan a-t-il fait de vaines recherches pour le trouver.

La *Chanson de l'Escalade* a bien son mérite, mais la *Conspiration de Compesières* surpasse le chant national par sa verve abondante et le flot large et non interrompu de sa gaîté.

L. FAVRAT.



### Ce que les vitrines disent aux jeunes filles.

Il est huit heures du soir. Tout le long du trottoir, ce ne sont que petits pieds qui trottinent allègrement, petits minois plus ou moins chiffonnés qui défilent rapidement sous l'ondée lumineuse des boutiques, jetant une œillade par-ci, un sourire par-là.

De nombreuses jeunes filles reviennent de l'ouvrage; elles sortent des magasins, des ateliers, des arrière-boutiques, le sac ou le panier au bras, le petit chapeau noyé dans la tignasse, le nez assez volontiers retroussé, les narines friandes de la brise du soir, si bonne, si appétissante pour les petites personnes qui ont gagné dans la journée leurs trente-cinq ou quarante sous.

— Si tu voulais! si tu voulais! reprennent vîtement sur tous les tons, sur tous les airs, et les pimpants petits chapeaux de tulle, de satin, de dentelles, tout barbus, tout ruchés, tout perlés, et les impertinentes petites toques de velours qui vous poignardent l'œil de leurs brindilles d'or; si tu voulais! disent ceux-là, parmi les touffes de ces blonds cheveux qui frisottent si bien, nous ferions scintiller nos perles et nos fleurs, nous donnerions à ton visage ce cachet de distinction, cet air *comme il faut* où se révèle l'élégance native...

— Non, non, s'écrient avec humeur les toques toujours prêtes à se faire valoir, c'est nous qui donnerions à ton jeune et frais minois le petit air qui lui convient, ce petit air à la fois provocant et naïf, où se croisent tout étonnées les hardies de la femme et les grâces ingénues de l'innocent bébé, adorable mélange d'intrigue et de réserve, d'audace et de timidité, qui excite et qui charme, qui fait venir en même temps des baisers sur les lèvres et des rêveries dans le cœur.

Et vous croyez peut-être que c'est fini? et vous croyez que nos fillettes, se bouchant les oreilles et parvenant à se tirer de toutes ces griffes, en seront quittes pour quelques gros soupirs au vent, pour quelques petites égratignures dans le cœur, et qu'elles pourront, sans plus d'embûches désormais, continuer leur petit bonhomme de chemin?

Ah bien, oui! Voilà maintenant que derrière les vitres étincelantes du joaillier, les diamants, les saphirs, les rubis, les topazes et les émeraudes se mettent à briller, à scintiller, à pétiller, et voilà qu'au milieu de ce brasier d'étincelles apparaissent avec tout l'éclat, tout le prestige de leurs attributions, les montres, les bagues, les boucles d'oreilles, les bra-